



R.E.N.A.R.D.

Rassemblement pour l'Etude de la Nature et l'Aménagement de Roissy-en-Brie et son District
Association loi 1901 créée le 24 novembre 1978, siège en Mairie 77680 Roissy-en-Brie
Agréée de Jeunesse et d'Education Populaire sous le n° 77 JEP 03 302 R 88
Agréée de protection de l'environnement au titre de l'article L.141-1 du Code de l'Environnement

v. réf. :
n. réf. : D:\RENARD\Communes\Pontault-Combault\PLU\Révision
2008\Enquête publique\REP-PLU-PtitCblt-2011-a.doc

Pontault-Combault le 6 avril 2011

Monsieur Jean-Claude SPINDLER
Commissaire-enquêteur
Hôtel de Ville
105 avenue de la République

77340 PONTAULT-COMBAULT

 : 01 70 05 47 00

 : 01 70 05 49 00

Objet : documents complétant notre réponse à l'enquête publique sur le projet de révision du P.L.U.¹ de Pontault-Combault.

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Nous avons l'honneur de vous communiquer les documents cités en pièces jointes concernant les activités qui se déroulaient à Pontault-Combault, au sud de la R.N.4, dans le secteur de la Tête de Buis.

Nous vous avons communiqué en pièce jointe à notre réponse à l'enquête publique le document « *premières observations de la forêt de la Tête de Buis, Thibaut MATHIEU, association R.E.N.A.R.D., août 2009, étude et extraits de plan* », qui décrit les faits.

Nous recherchons l'autorisation dont il vous a été fait état par un autre intervenant à cette enquête publique lors de votre permanence du samedi 2 avril 2011 en Mairie de Pontault-Combault. L'existence réelle de cette autorisation nous étonnerait puisqu'elle permettrait des installations et activités contraires aux règles du P.L.U., dans la même zone N que celle où un procès-verbal a été dressé pour ces mêmes installations et activités.

¹ Plan Local d'Urbanisme

Nous devrions pouvoir vous communiquer prochainement la convention par laquelle le Conseil Général de Seine-et-Marne a mis à la disposition de la commune de Pontault-Combault les boisements sur lesquels était prévue la déviation de la R.N.4, à la suite du transfert de ces terrains par l'Etat après l'abandon de ce projet de déviation.

Nous pensons utile de vous faire savoir que notre prospection d'hier soir dans la mare de l'ancienne carrière du 142 avenue de la République, près du local de la police municipale nous a permis d'observer un couple de crapauds communs (*Bufo bufo*), deux femelles et un couple de tritons alpestres (*Ichthyosaura alpestris*) et d'entendre une femelle de chouette hulotte (*Strix aluco*). Ces observations confirment l'intérêt de ce lieu pour la biodiversité en ville.

Nous sommes à votre disposition pour une rencontre et tout renseignement et vous prions de croire, **Monsieur le Commissaire-enquêteur**, en l'expression de nos meilleurs sentiments.



Le Président, Philippe ROY

Pièces jointes :

1. notre lettre du 3 décembre 2009, demandant à Madame le Maire de Pontault-Combault de dresser ou faire dresser procès-verbal ;
2. réponse de Madame le Maire de Pontault-Combault nous informant des suites données à nos demandes.